



RAPPORT DE GESTION

Technologies D-BOX inc.
Exercice clos le 31 mars 2014

Table des matières

Table des matières	ii
1. Étendue du rapport de gestion	1
2. Énoncés prospectifs	1
3. Message aux actionnaires	2
4. Faits saillants trimestriels	3
4.1 Faits saillants financiers	3
4.2 Faits saillants opérationnels	3
5. Profil de l'entreprise	4
6. Stratégie de l'entreprise	4
6.1 Modèle de revenus	5
6.2 Stratégie de croissance / Marché du divertissement	5
6.3 Stratégie de croissance / Marché industriel	8
6.4 Contenu pour le marché du divertissement	9
7. Perspectives	9
8. Mesures non conformes aux IFRS	9
9. Principales données financières	10
10. Résultats d'exploitation	11
10.1 Revenus	11
10.2 Bénéfice brut	12
10.3 Charges d'exploitation	13
10.4 Résultat financier	14
10.5 Impôts sur le résultat	14
10.6 Perte nette	14
11. BAIIA ajusté	15
12. Situation de trésorerie et sources de financement	16
12.1 Activités d'exploitation	16
12.2 Activités d'investissement	16
12.3 Activités de financement	16
12.4 Capitaux propres	16
13. Information trimestrielle	17
14. Engagements contractuels	18
15. Capital social en circulation (10 juin 2014)	18
16. Jugements et estimations importants et nouvelles prises de position en matière de comptabilité	18
17. Instruments financiers	21
18. Risques et incertitudes	22
19. Contrôles de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière	23
20. Information additionnelle et continue	23

RAPPORT DE GESTION

Technologies D-BOX inc. Exercice clos le 31 mars 2014

1. Étendue du rapport de gestion

Le présent rapport de gestion vise à aider le lecteur à mieux comprendre les activités de Technologies D-BOX inc. et sa filiale ainsi que les éléments-clés de ses résultats financiers. Il explique notamment l'évolution de la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2014 en les comparant aux résultats de l'exercice précédent. Il présente également une comparaison de ses bilans aux 31 mars 2014 et 31 mars 2013.

Ce rapport de gestion, préparé conformément au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 mars 2014 et les notes afférentes. Sauf indication contraire, les termes « Société » et « D-BOX » font référence à Technologies D-BOX inc.

Les états financiers consolidés audités de même que ce rapport de gestion ont été revus par le comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration de la Société. Sauf indication contraire, tous les montants dont il est question dans ce rapport de gestion sont exprimés en milliers de dollars canadiens.

2. Énoncés prospectifs

Certains énoncés figurant dans ce rapport de gestion, notamment les énoncés concernant les opinions, les projets, les objectifs, les stratégies, les estimations, les intentions et les attentes de la Société, ainsi que d'autres énoncés ne portant pas sur des faits historiques, constituent des énoncés prospectifs. On peut reconnaître ces énoncés aux termes comme « prévoir », « anticiper », « estimer », « s'attendre à » et « envisager », et à d'autres termes et expressions similaires. Ces énoncés sont fondés sur l'information disponible au moment où ils sont formulés, sur des hypothèses établies par la direction et sur les attentes de cette dernière, agissant de bonne foi, à l'égard d'événements futurs, et ont trait, de par leur nature, à des risques connus et inconnus et à des incertitudes telles que la concurrence, la capacité de la Société à établir sa technologie, la capacité de la Société à poursuivre le déploiement de son réseau de distribution et à signer de nouvelles ententes commerciales dans le marché du divertissement et dans le marché industriel, la fluctuation des taux de change, et d'autres facteurs mentionnés aux présentes (se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes ») ou dans le dossier d'information continue de la Société. Les résultats réels de la Société pourraient différer de façon importante de ceux qu'indiquent ou que laissent entrevoir ces énoncés prospectifs. Par conséquent, il est recommandé de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Ces énoncés ne reflètent pas l'incidence potentielle d'éléments spéciaux ou encore d'un regroupement d'entreprises ou d'une autre opération qui pourrait être annoncée ou avoir lieu après la date des présentes. Sauf si la législation applicable l'exige, la Société n'a pas l'intention de mettre à jour ces énoncés prospectifs pour tenir compte, notamment, de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, et elle ne s'engage nullement à le faire.

3. Message aux actionnaires

Chers actionnaires,

D-BOX a connu une excellente année et ce, à plusieurs égards. D'abord, les revenus ont continué à croître et ont atteint de nouveaux sommets. De plus, grâce à une gestion serrée de nos dépenses d'exploitation, nos opérations auront généré des flux monétaires positifs pour une seconde année consécutive, améliorant de ce fait la santé financière de la Société.

Mis à part ces résultats financiers remarquables témoignant de la justesse du positionnement de D-BOX sur l'échiquier mondial, nous avons une fois de plus démontré la capacité de notre équipe à commercialiser nos systèmes de mouvement incorporant des revenus récurrents tout en déployant l'image de marque de la Société à travers le monde.

Parmi les événements qui ont marqué cette dernière année, notons l'installation de 45 nouveaux écrans dans 5 nouveaux pays pour le marché du divertissement dont une percée significative en Amérique du Sud avec Cinemark, en France et en Suisse avec Gaumont Pathé et en Russie avec Luxor, Barguzin et Kinomax. En plus de ces réalisations, D-BOX aura aussi obtenu 39 films dont plusieurs titres à succès fournis en grande partie par les principaux studios d'Hollywood.

Dans le marché industriel, D-BOX aura profité de sa clientèle établie notamment dans les créneaux des arcades et des casinos. De plus, elle aura attiré de nouveaux clients à forts potentiels dans les sous-marchés de la simulation industrielle et de la formation virtuelle.

En plus de ces multiples réalisations, nous avons accéléré nos efforts de recherche et développement à la préparation de la prochaine génération de systèmes de mouvement. Ceux-ci répondront aux nouveaux besoins exprimés par l'ensemble de nos clients dans le but de nous positionner avantageusement face à un environnement technologique et concurrentiel en constante évolution. Fort de ces nouveaux produits prometteurs et ayant récemment ajouté des ressources à notre équipe de ventes, nous sommes donc en position enviable pour pénétrer ces nouveaux marchés.

Tous ces succès n'auraient pu être possibles sans l'excellent travail accompli par l'ensemble de l'équipe D-BOX et de nos collègues membres du conseil d'administration. Nous tenons à les remercier pour leur importante contribution à notre réussite.



Louis Brunel
Président du conseil d'administration



Claude Mc Master
Président et chef de la direction

4. Faits saillants trimestriels

4.1 Faits saillants financiers

- Croissance des revenus et des fonds disponibles :
 - ✓ Revenus annuels en hausse de 23 % à 17 593 k \$, incluant 3 654 k \$ de revenus récurrents provenant de droits d'utilisation, location et maintenance.
 - ✓ Revenus trimestriels en hausse de 39 % à 4 980 k \$ incluant 815 k \$ de revenus récurrents provenant également de droits d'utilisation, location et maintenance.
 - ✓ Liquidités disponibles de 6 717 k \$ au 31 mars 2014.
- Perte nette de 1 589 k \$ pour l'exercice financier et de 43 k \$ pour le trimestre représentant respectivement une diminution de 38 % et de 92 % en comparaison avec l'an dernier.
- BAIIA ajusté* et flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation positifs pour l'exercice financier clos le 31 mars 2014 :
 - ✓ BAIIA ajusté* de 957 k \$ pour l'exercice financier et de 382 k \$ pour le trimestre.
 - ✓ Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 2 165 k \$ pour l'exercice financier.

Quatrième trimestre et exercice clos le 31 mars (en milliers de \$CAN sauf pour les données par action)				
	Quatrième trimestre		Exercice	
	31 mars 2014	31 mars 2013	31 mars 2014	31 mars 2013
Revenus	4 980	3 585	17 593	14 253
BAIIA ajusté*	382	183	957	584
Perte nette	(43)	(508)	(1 589)	(2 575)
Perte nette de base et diluée par action	(0,0003)	(0,0031)	(0,0097)	(0,0157)
Données du bilan consolidé				
	Au 31 mars 2014		Au 31 mars 2013	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 717		5 708	

* Se référer à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » et au tableau du rapprochement du BAIIA ajusté à la perte nette à la page 9.

4.2 Faits saillants opérationnels

- Déploiement stratégique et continu auprès des grandes chaînes de cinéma : 45 écrans ajoutés depuis le 1^{er} avril 2013, incluant notamment une percée significative en Amérique du Sud avec Cinemark, en France et en Suisse avec Gaumont Pathé et en Russie avec Luxor, Barguzin et Kinomax. De plus, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, 39 productions émanant des principaux studios d'Hollywood ont été codés par D-BOX afin d'être présentées en salle, dont 15 se classant numéro un au box-office lors du week-end de lancement. Ceci se compare à 28 films obtenus pour l'exercice financier clos le 31 mars 2013.
- Commercialisation récente de nouveaux acteurs à plus longue portée destinés au marché industriel. Ceux-ci permettront d'accélérer le développement des marchés existants et l'opportunité d'entrer dans de nouvelles sphères d'activités. En parallèle, de nouvelles ressources ont été ajoutées à l'équipe de ventes afin de combler ces nouvelles opportunités.

5. Profil de l'entreprise

Technologies D-BOX inc. conçoit, fabrique et commercialise des systèmes de mouvement à la fine pointe de la technologie, destinés au marché du divertissement et au marché industriel. Cette technologie unique et brevetée utilise des codes de mouvement programmés spécifiquement pour chaque contenu visuel et dirigés vers un système de mouvement intégré dans une plate-forme, un siège ou tout autre produit. Les mouvements qui en résultent sont parfaitement synchronisés au visuel à l'écran, créant ainsi une expérience immersive d'un réalisme sans précédent.

Trois éléments produisent le mouvement synchronisé avec les images et le son :

1. la création des effets de mouvement formant le code de mouvement appelé D-BOX Motion Code;
2. un contrôleur de mouvement servant d'interface entre le lecteur de disque optique ou le serveur vidéo contenant le film, et le système de mouvement D-BOX; et
3. le système de mouvement D-BOX qui est composé, entre autres, de pistons électromécaniques (actuateurs) intégrés dans une plateforme, siège ou autres types d'équipement.

Les sources de revenus actuelles de la Société proviennent principalement :

1. de la vente ou de la location des systèmes de mouvement D-BOX, incluant les contrôleurs de mouvement et dans certains cas, les serveurs informatiques;
2. des droits d'utilisation (licence) de la technologie D-BOX lors de la vente de billets à l'admission dans une salle de cinéma équipée de la technologie D-BOX, pour visionner un film codé par D-BOX, ainsi que des revenus de maintenance associés à l'utilisation des systèmes;
3. les droits de codage de contenu visuel.

L'expérience qu'offre la technologie de la Société vise essentiellement deux marchés distincts : le marché du divertissement et le marché industriel; ces derniers ayant chacun leurs sous-marchés respectifs. Au 31 mars 2014, D-BOX comptait 71 employés comparativement à 67 employés au 31 mars 2013.

6. Stratégie de l'entreprise

La Société s'impose en tant que référence mondiale dans la conception de systèmes de mouvement immersif. Elle développe la notoriété de sa marque en plus d'offrir un actif différenciateur générant des revenus dans divers secteurs d'activités. La Société vise deux marchés d'exploitation distincts pour ses systèmes de mouvement à la fine pointe de la technologie : le marché du divertissement et le marché industriel.

Exemples d'applications

Marché du divertissement	Marché industriel
<ul style="list-style-type: none">• Cinéma en salle• Divertissement à domicile	<ul style="list-style-type: none">• Simulation et formation• Parcs d'amusement, arcades, musées et planétariums• Casinos• Soins thérapeutiques

6.1 Modèle de revenus

Les modèles de revenus visés par la Société sont :

1. les droits d'utilisation et les revenus de maintenance sur la prime lors de la vente de billets pour l'utilisation de la technologie dans les salles de cinéma;
2. la vente ou la location de systèmes de mouvement D-BOX aux propriétaires de salles de cinéma; et
3. la vente directe de systèmes de mouvement à un réseau de revendeurs spécialisés, des intégrateurs, équipementiers ou des fabricants de sièges qui commercialisent la technologie D-BOX sous leur propre marque (« OEM »). Cette méthode de commercialisation présente notamment l'avantage de minimiser les frais de ventes et de marketing.

6.2 Stratégie de croissance / Marché du divertissement

La Société poursuit constamment des négociations auprès de propriétaires de salles de cinéma afin d'accroître le nombre de salles de cinéma équipées de sa technologie. Ainsi, le nombre d'exploitants continue d'augmenter ce qui nous assure une plus grande couverture géographique à travers le monde.

En parallèle, la Société mise toujours sur ses relations privilégiées et sa crédibilité établies auprès des principaux studios d'Hollywood et de certains studios asiatiques et européens afin d'obtenir de plus en plus de contenu. La Société est d'avis que l'accroissement de l'offre de films a un effet direct sur le nombre de salles équipées et que les revenus de box-office par salle équipée de systèmes D-BOX MFX agissent à titre d'élément motivateur pour :

1. accélérer le déploiement de sa technologie auprès de nouveaux exploitants de salles qui veulent ajouter un élément distinctif à leur offre;
2. favoriser la vente de sa technologie auprès d'exploitants de salles de cinéma actuels qui souhaitent équiper plus d'un de leurs complexes ou encore équiper plus d'une salle dans un même complexe;
3. entraîner des ventes de systèmes de mouvement pour la clientèle du divertissement à domicile qui veut visionner des films codés dans le confort de leur demeure;
4. inciter des clients du jeu vidéo à s'équiper de sièges munis d'actuateurs D-BOX permettant ainsi de ressentir toute l'action apportée par le jeu en question.

Au 31 mars 2014, 35 exploitants ont plus d'un complexe qui intègre la technologie D-BOX. De plus, 44 localisations ont plus d'une salle dans un même complexe incorporant notre technologie.

Nombre de localisations ayant plus d'une salle dans un même complexe intégrant la technologie D-BOX

T4 Mars 2013	T1 Juin 2013	T2 Sept. 2013	T3 Déc. 2013	T4 Mars 2014
21	21	29	33	44

À son tour, un nombre supérieur de salles a un impact direct sur l'offre des studios étant donné un modèle d'affaires avantageux pour l'ensemble des intervenants qui se partagent les nouveaux revenus générés par la technologie.

L'expérience D-BOX en salle poursuivra une progression marquée suite au déploiement de sa technologie. Cette vision est renforcée par le fait que la Société a codé, de façon continue, le contenu des grands studios majeurs en plus d'avoir procédé à l'encodage de contenus locaux dans certains pays où D-BOX est maintenant présente. De plus, elle a fait ses preuves tant sur le plan technique que commercial et est récipiendaire de nombreux prix au cours des dernières années.

Cependant, certains facteurs saisonniers peuvent avoir un impact sur le déploiement de nouveaux systèmes D-BOX MFX destinés au cinéma en salle. Le taux de croissance des activités de cinéma en salle ne sera pas nécessairement linéaire mais plutôt sujet à une certaine volatilité sur la base de trimestres consécutifs. Concernant les marchés à l'extérieur de l'Amérique de Nord, il est à noter que les dates de lancement de films ne sont pas nécessairement les mêmes dans les différents marchés géographiques.

À cet égard, la Société rappelle qu'elle demeure sujette à un certain nombre d'autres risques et incertitudes concernant ses opérations (se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes »).

Le développement des affaires auprès des chaînes de cinéma est assuré par une équipe interne de développement d'affaires et quelques partenaires externes dans certains pays. De plus, les représentants de la Société continuent de participer aux foires commerciales. La Société croit qu'en plus d'agir comme une excellente vitrine pour démontrer sa technologie au plus grand nombre de gens possible, le marché du divertissement dégage des revenus de plus en plus importants par les droits de licence sur l'utilisation de la technologie en fonction des primes demandées sur les billets d'admission en salle, par la vente ou la location de systèmes de mouvement, ainsi que par les revenus de maintenance des systèmes de mouvement. Cette stratégie permet d'augmenter de façon importante la notoriété de la marque.

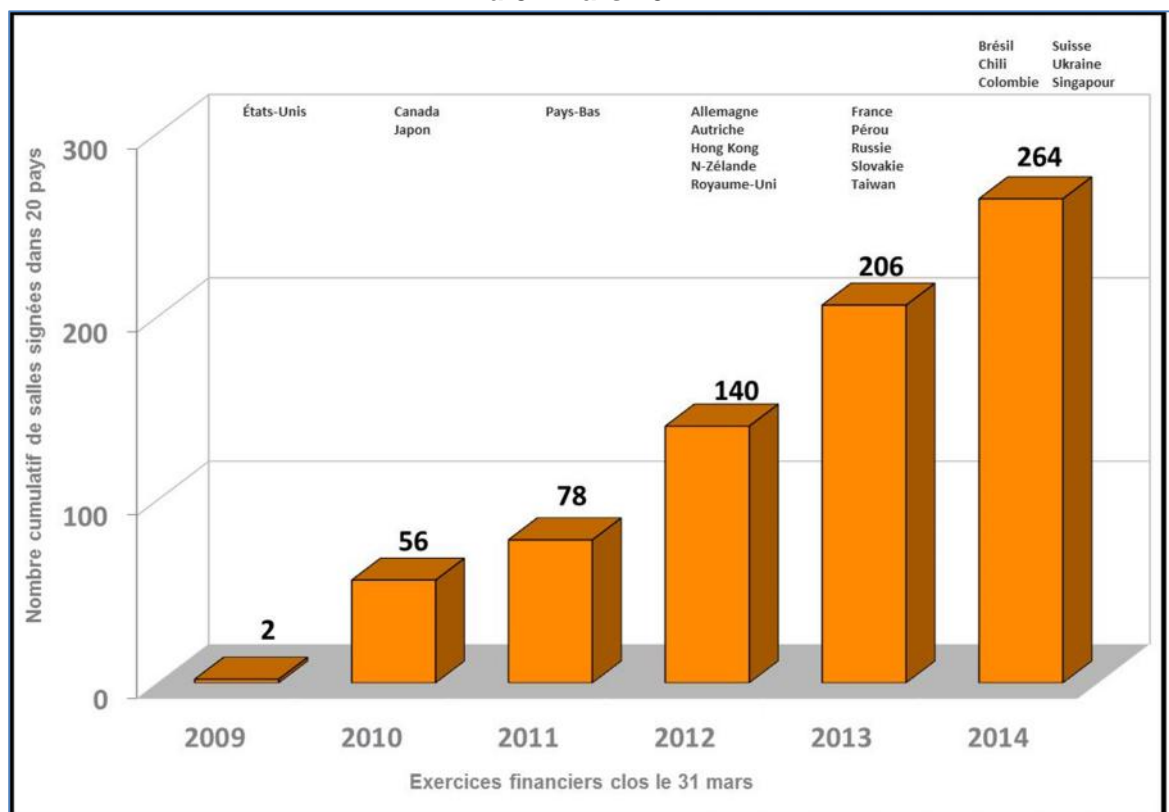
À titre d'instrument de mesure de la réalisation de ses objectifs de déploiement à l'égard des chaînes de cinéma, la Société tient compte de la progression des systèmes D-BOX MFX installés en plus du carnet de commandes. D'un point de vue pratique, la Société définit le carnet de commandes comme suit : une commande reçue pour des systèmes D-BOX MFX dans le cadre d'une entente contractuelle et dont l'installation est prévue à l'intérieur d'une période de 12 mois de la date de dépôt de ses plus récents états financiers. Les tableaux suivants démontrent la progression en date du 10 juin 2014 des systèmes D-BOX MFX installés ou faisant partie du carnet de commandes depuis la fin de l'exercice financier précédent, soit le 31 mars 2013.

Progression des systèmes D-BOX MFX Variation pour l'exercice clos le 31 mars 2014 et au 10 juin 2014

	Carnet de commandes*		Installés		Total	
	# de salles	# systèmes D-BOX MFX	# de salles	# systèmes D-BOX MFX	# de salles	# systèmes D-BOX MFX
Au 31 mars 2013	13	384	193	4 962	206	5 346
Ajouts au carnet de commandes au cours de la période	68	1 625	—	—	68	1 625
Installations nettes au cours de la période	(55)	(1 422)	45	1 210	(10)	(212)
Au 31 mars 2014	26	587	238	6 172	264	6 759
Ajouts au carnet de commandes au cours de la période	17	328	—	—	17	328
Installations nettes au cours de la période	(11)	(301)	10	281	(1)	(20)
Au 10 juin 2014	32	614	248	6 453	280	7 067

* Le nombre final peut légèrement varier en fonction de contraintes causées par le changement possible de la configuration des salles ou des changements survenus aux contrats après leur signature.

Croissance mondiale des salles de cinéma installées ou en commande Au 31 mars 2014



À l'égard des produits destinés au divertissement à domicile, la Société vise à :

1. vendre des produits sous sa propre marque et sous des marques d'équipementiers d'origine, d'intégrateurs et de revendeurs;
2. augmenter l'offre de contenu codé par D-BOX;
3. créer des produits et former des partenariats avec des joueurs stratégiques qui permettent une pénétration progressive du marché de consommation de masse.

En résumé, D-BOX a démontré à ce jour :

- que les cinéphiles sont prêts à payer une prime sur le coût d'un billet d'admission pour vivre l'expérience immersive Audio Vidéo Mouvement (AVM);
- qu'elle génère une source d'achalandage et de revenus additionnels pour les exploitants de salles de cinéma, leur permettant ainsi de se distinguer par rapport à la compétition et d'accroître leurs revenus (revenus (i) directs provenant de la vente de billets pour la zone D-BOX, et (ii) indirects provenant de la vente d'aliments et boissons); et
- qu'elle procure une visibilité et une source de revenus additionnelle pour les studios.

6.3 Stratégie de croissance / Marché industriel

Le marché industriel continue d'accroître considérablement la notoriété globale de la marque D-BOX, éveillant ainsi l'intérêt des entreprises à l'expérience Audio Vidéo Mouvement (AVM) de façon à créer une demande grandissante pour l'expérience D-BOX dans d'autres sous-marchés comme, notamment, la simulation industrielle, les arcades, les casinos, les soins thérapeutiques, la formation virtuelle, les musées et les planétariums. La Société mobilise des ressources qui se consacrent au développement de ce marché d'affaires en constante croissance en vue de continuer de repérer de nouveaux partenaires éventuels, de satisfaire convenablement leurs besoins et de répondre à leurs demandes.

À l'égard des produits destinés aux utilisateurs de la simulation industrielle, la Société poursuit sa mission de vendre des produits sous sa propre marque et sous des marques d'équipementiers d'origine, d'intégrateurs et de revendeurs, et d'adapter les produits en fonction des demandes spécifiques de manufacturiers et d'équipementiers d'origine de façon à pénétrer de nouveaux marchés.

Au cours des dernières années, la Société a multiplié sa présence à des foires commerciales et industrielles, lesquelles ont contribué à faire connaître D-BOX et sa technologie de mouvement.

La Société a récemment développé des systèmes de mouvement adaptés à de nouveaux secteurs du marché industriel dont la commercialisation devrait s'accélérer au cours des prochains trimestres.

La Société continuera de dédier une équipe au développement et au maintien de ce marché afin d'identifier de nouveaux clients potentiels et de répondre adéquatement à leurs demandes. Parmi les principaux critères recherchés chez un nouveau client, on retrouve principalement : un réseau de distribution international efficace, une excellente renommée dans le marché et un désir de consacrer les ressources et les efforts requis pour générer de nouveaux revenus importants.

6.4 Contenu pour le marché du divertissement

L'accès au contenu est un élément-clé de la rapidité de déploiement de la technologie D-BOX. À ce jour, la Société a développé des relations d'affaires avec de nombreux fournisseurs de contenu pour le cinéma et le jeu vidéo. Entre autres, plus de 120 films présentés en salle ont été codés dont plus de 50 se classant numéro un au box-office lors du week-end de lancement.

7. Perspectives

D-BOX priorise deux axes majeurs de développement : le marché du divertissement et le marché industriel, ceux-ci ayant chacun leurs sous-marchés respectifs.

À la lumière de ses activités de développement des affaires dans ces deux marchés, D-BOX anticipe que la tendance à la hausse de ses revenus devrait se maintenir.

De concert avec cette croissance prévisible des revenus, D-BOX prévoit augmenter de façon graduelle le niveau de ses charges d'exploitation dont notamment les frais de vente et marketing et de recherche et développement qui supporteront notamment la commercialisation de nouvelles applications de sa technologie destinées à de nouveaux sous-marchés industriels. De manière générale, la Société vise toutefois à maintenir un BAIIA ajusté positif et entend mener ses opérations en fonction de cet objectif.

8. Mesures non conformes aux IFRS

Dans le présent rapport de gestion, la Société a recours à deux mesures non conformes aux IFRS : 1) le BAIIA ajusté et 2) le bénéfice brut excluant l'amortissement. Bien que ces mesures fournissent de l'information utile et complémentaire, elles n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et sont peu susceptibles d'être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

- 1) Le BAIIA ajusté permet d'évaluer la rentabilité et la capacité de la Société à générer de la trésorerie avec les activités d'exploitation. Il désigne la perte nette avant les éléments sans effet sur la trésorerie, le gain ou la perte de change, les charges financières, les intérêts créditeurs et les impôts sur le résultat.

Le tableau suivant explique le rapprochement du BAIIA ajusté à la perte nette.

	Exercice clos le 31 mars		Quatrième trimestre clos le 31 mars	
	2014	2013	2014	2013
Perte nette	(1 589)	(2 575)	(43)	(508)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 018	2 005	489	507
Amortissement des actifs incorporels	290	259	75	68
Amortissement des autres actifs	180	85	112	44
Radiation d'immobilisations corporelles	78	—	(45)	(5)
Radiation autres actifs	—	5	—	5
Radiation actifs incorporels	—	4	—	4
Charge au titre des paiements fondés sur les actions	617	883	183	223
Gain de change	(667)	(74)	(391)	(156)
Résultat financier (charges financières et intérêts créditeurs)	21	(14)	3	(1)
Impôts sur le résultat	9	6	(1)	2
BAIIA ajusté	957	584	382	183

- 2) Le bénéfice brut excluant l'amortissement permet aussi d'évaluer la capacité de la Société à générer de la trésorerie par la vente de ses produits en considérant le coût des produits mais en excluant le principal élément non monétaire soit l'amortissement (voir le tableau expliquant le rapprochement du bénéfice brut excluant l'amortissement au bénéfice brut à la page 12).

9. Principales données financières

Le tableau suivant présente certaines données financières importantes pour l'exercice courant et le dernier trimestre clos le 31 mars 2014 en les comparant avec les mêmes périodes de l'exercice précédent.

	Exercice clos le 31 mars		Quatrième trimestre clos le 31 mars	
	2014	2013	2014	2013
Données sur l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global				
Revenus	17 593	14 253	4 980	3 585
Bénéfice brut excluant l'amortissement*	9 712	8 044	2 731	2 005
BAIIA ajusté*	957	584	382	183
Perte nette	(1 589)	(2 575)	(43)	(508)
Perte nette de base et diluée par action	(0,0097)	(0,0157)	(0,0003)	(0,0031)
Données sur l'état consolidé des flux de trésorerie				
Biens destinés à la location	(522)	(2 952)	(25)	(548)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 165	(2 807)	(456)	(1 106)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(378)	(496)	(128)	(127)
Acquisition d'actifs incorporels	(710)	(323)	(326)	(45)

* Se référer à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Le tableau suivant présente certaines données financières importantes du bilan consolidé au 31 mars 2014 et au 31 mars 2013.

	Au 31 mars 2014	Au 31 mars 2013
Données du bilan consolidé		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 717	5 708
Stocks	4 389	4 578
Fonds de roulement	11 502	11 568
Actif total	24 204	24 537
Passif total	3 264	2 531
Capitaux propres	20 940	22 006

10. Résultats d'exploitation

10.1 Revenus

Les revenus de l'exercice clos le 31 mars 2014 se sont chiffrés à 17 593 k \$, une hausse de 23 % comparativement à 14 253 k \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2013. Les revenus sont composés de ventes de systèmes de mouvement aux clients du marché industriel qui commercialisent sous leurs propres marques la technologie de D-BOX, ainsi que des ventes de systèmes aux clients du marché du divertissement. Le marché du divertissement est composé des ventes de systèmes D-BOX MFX aux exploitants de salle de cinéma, des revenus de droits d'utilisation, de location et de maintenance sur la vente de billets générés par le cinéma en salle ainsi que des ventes de systèmes à des clients pour le divertissement à domicile.

Les ventes de systèmes de mouvement aux clients du marché industriel se sont élevées à 7 003 k \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, soit une hausse de 14 % comparativement à 6 141 k \$ pour l'exercice précédent. Notre stratégie de développement consiste à vendre notre technologie de systèmes de mouvement à des clients du marché industriel afin que ceux-ci l'intègrent dans leurs produits. La croissance des ventes provient des efforts déployés dont la présence à des foires commerciales et industrielles, qui contribue à faire connaître la technologie de D-BOX, et la présentation de films en salle incorporant le code de mouvement D-BOX qui vient créer une demande grandissante pour l'expérience D-BOX dans divers autres sous-marchés tels les parcs d'amusement, les arcades, les musées et les planétariums, la simulation et la formation industrielle. Au cours de l'exercice, les ventes réalisées avec nos deux principaux clients ont représenté 40 % et 15 % des ventes du marché industriel comparativement à 36 % et 35 % l'an dernier.

Au cours de l'exercice, les revenus générés par le marché du divertissement se sont élevés à 10 590 k \$, une hausse de 31 % comparativement à des revenus de 8 112 k \$ réalisés l'an dernier. Les revenus provenant des exploitants de salles de cinéma ont augmenté de 45 % passant de 6 751 k \$ en 2013 à 9 787 k \$ cette année. Ces revenus sont composés (i) de la vente de systèmes D-BOX MFX qui ont augmenté de 46 % à 6 133 k \$ (4 206 k \$ en 2013) et (ii) de revenus de droits d'utilisation, de location et de maintenance sur la vente de billets générés par le cinéma en salle qui ont augmenté de 44 % à 3 654 k \$ (2 545 k \$ en 2013). L'augmentation s'explique notamment par la performance des films présentés en salle au cours de l'année ainsi que la croissance constante du nombre de systèmes déployés.

Il est bon de rappeler que les revenus provenant des droits d'utilisation, de location et de maintenance varient d'une période à une autre, notamment en fonction des éléments suivants :

- la performance au box-office des films présentés, laquelle peut varier considérablement;
- la performance individuelle des exploitants de salles;
- le nombre moyen de systèmes D-BOX MFX installés, lequel est en constante progression;
- le nombre de représentations d'un film D-BOX en salle par semaine, lequel varie dépendamment du pays dans lequel le film est présenté ou même d'un exploitant à un autre;
- le nombre de semaines pendant lequel un film est joué, cette durée pouvant notamment varier d'un pays à un autre étant donné une date différente de lancement et la volonté d'un exploitant de salle de présenter un film sur une période plus ou moins longue.

Au 31 mars 2014, 6 172 systèmes D-BOX MFX étaient installés dans 238 salles à travers le monde comparativement à 4 962 systèmes D-BOX MFX installés dans 193 salles à la même date l’an dernier.

Le marché du divertissement inclut aussi les ventes de systèmes pour le divertissement à domicile qui ont diminué à 803 k \$ en comparaison avec 1 361 k \$ l’an dernier.

Au cours de l’exercice, les ventes réalisées avec nos deux principaux clients ont représenté 9 % et 8 % des ventes du marché du divertissement comparativement à 11 % et 10 % l’an dernier.

Pour le quatrième trimestre de 2014, les revenus se sont élevés à 4 980 k \$ comparativement à 3 585 k \$ pour le même trimestre de l’exercice précédent. Cette hausse de 39 % s’explique par une augmentation de 3 % des ventes provenant du marché industriel qui se sont élevées à 1 779 k \$ comparativement à 1 735 k \$ pour la même période de l’exercice précédent, et d’une hausse de 73 % des revenus provenant du marché du divertissement. La hausse des ventes du marché du divertissement provient de la croissance de 93 % des ventes de systèmes D-BOX MFX qui se sont élevées à 2 120 k \$ et de la croissance de 50 % des revenus de droits d’utilisation, de location et de maintenance qui se sont élevés à 815 k \$. Les ventes de systèmes pour le divertissement à domicile se sont élevées à 266 k \$, en hausse de 26 % comparativement au montant de 211 k \$ réalisé à la même période de l’an dernier.

10.2 Bénéfice brut

Le tableau suivant explique le rapprochement du bénéfice brut excluant l’amortissement au bénéfice brut.

	Exercice clos le 31 mars		Quatrième trimestre clos le 31 mars	
	2014	2013	2014	2013
Revenus	17 593	14 253	4 980	3 585
Bénéfice brut	7 868	6 301	2 210	1 544
Amortissement rattaché au coût des produits	1 844	1 743	521	461
Bénéfice brut excluant l’amortissement*	9 712	8 044	2 731	2 005
Marge brute excluant l’amortissement	55 %	56 %	55 %	56 %

* Se référer à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Pour l’exercice clos le 31 mars 2014, le bénéfice brut a augmenté de 25 % pour s’élever à 7 868 k \$ comparativement à 6 301 k \$ pour l’exercice précédent. Excluant l’amortissement rattaché au coût des produits, lequel est lié principalement aux biens destinés à la location pour les exploitants de salle de cinéma du marché du divertissement, le bénéfice brut s’est élevé à 9 712 k \$ (55 % des revenus) pour 2014 soit une augmentation de 21 % comparativement à 8 044 k \$ (56 % des revenus) l’an dernier. Cette augmentation du bénéfice brut s’explique par la croissance des revenus provenant autant du marché industriel que du marché du divertissement.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2014, le bénéfice brut s'est élevé à 2 210 k \$ comparativement à 1 544 k \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent. Excluant l'amortissement rattaché au coût des produits, le bénéfice brut s'est élevé à 2 731 k \$ (55 % des revenus) pour 2014 comparativement à 2 005 k \$ (56 % des revenus) l'an dernier. Cette croissance de 36 % du bénéfice brut s'explique par l'augmentation de 73 % des revenus provenant des exploitants de salles de cinéma.

10.3 Charges d'exploitation

Frais de vente et marketing : Les frais de vente et marketing se composent principalement des coûts liés au personnel incluant la charge au titre des paiements fondés sur les actions, des honoraires professionnels, des frais de publicité et du matériel aux points de vente, des frais de participation à des foires industrielles visant le marché industriel et celui du divertissement et incluant les frais relatifs aux codes de mouvement et autres frais de marketing.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, les frais de vente et marketing se sont élevés à 5 630 k \$ (32 % des revenus), une hausse de 17 % comparativement à 4 832 k \$ (34 % des revenus) pour l'exercice précédent. Cette augmentation des frais provient principalement des coûts liés au personnel et aux frais de participation à des foires industrielles.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2014, les frais de vente et marketing se sont élevés à 1 438 k \$ (29 % des revenus) comparativement à 1 223 k \$ (34 % des revenus) pour le trimestre clos le 31 mars 2013. Cette hausse de 18 % s'explique principalement par les coûts liés au personnel et les frais de participation à des foires industrielles.

Frais d'administration : Les frais d'administration se composent principalement des coûts liés au personnel incluant la charge au titre des paiements fondés sur les actions, des honoraires professionnels et des autres frais généraux et administratifs.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, les frais d'administration se sont élevés à 3 167 k \$ (18 % des revenus) comparativement à 2 962 k \$ (21 % des revenus) pour l'exercice clos le 31 mars 2013. Cette hausse de 7 % provient des honoraires professionnels, des assurances et des frais de compagnie publique.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2014, les frais d'administration se sont élevés à 879 k \$ (18 % des revenus), une hausse de 26 % comparativement à 700 k \$ (20 % des revenus) pour le trimestre clos le 31 mars 2013. La hausse provient principalement des coûts liés au personnel, de l'augmentation des frais d'assurance et des frais de compagnie publique.

Frais de recherche et développement : Les frais de recherche et développement incluent principalement les coûts liés au personnel, les autres coûts liés à l'amélioration et à la réduction des coûts des produits existants ainsi qu'aux frais d'adaptation des produits aux diverses normes internationales, moins les crédits d'impôt à l'investissement.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, les frais de recherche et développement ont augmenté de 11 % à 1 297 k \$ (7 % des revenus) comparativement à 1 164 k \$ (8 % des revenus) pour l'exercice précédent. Pour l'exercice, l'augmentation provient principalement des frais reliés au matériel et à la certification de produits en développement et aux crédits d'impôt à l'investissement qui se sont avérés moindres dû à la baisse des dépenses admissibles.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2014, les frais de recherche et développement ont augmenté à 325 k \$ (7 % des revenus) comparativement à 284 k \$ (8 % des revenus) pour le même trimestre de l'exercice précédent. La hausse de 14 % s'explique principalement par les coûts liés au personnel et par les crédits d'impôt à l'investissement qui se sont avérés moindres dû à la baisse des dépenses admissibles.

Gain ou perte de change : Le gain ou la perte de change résulte principalement de la fluctuation de la devise canadienne par rapport à la devise américaine lors de la conversion des opérations en devise américaine au cours du jour de la transaction et des actifs et passifs monétaires libellés en devise américaine au cours de clôture. Ainsi, pour l'exercice clos le 31 mars 2014, la fluctuation du taux de change lors de la conversion du dollar américain vers la devise canadienne a résulté en un gain de change au montant de 667 k \$ comparativement à un gain de change de 74 k \$ l'an dernier.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2014, le gain de change s'est élevé à 391 k \$ comparativement à un gain de change de 156 k \$ pour le même trimestre de 2013. Le gain de change provient de la forte variation de la devise canadienne par rapport à la devise américaine survenue au cours de la période comparativement à la même période de l'an dernier.

10.4 Résultat financier

Le résultat financier est composé des charges financières et des intérêts créditeurs. Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, le résultat financier s'est élevé à une charge nette de 21 k \$ comparativement à un résultat positif net de 14 k \$ en 2013. Pour le quatrième trimestre, le résultat financier s'est élevé à une charge nette de 3 k \$ comparativement à un résultat positif net de 1 k \$ pour le même trimestre de l'an dernier.

10.5 Impôts sur le résultat

En ce qui concerne la comptabilisation de ses impôts différés, la Société a conclu qu'une provision pour moins-value équivalente aux montants des actifs d'impôts différés devait être comptabilisée.

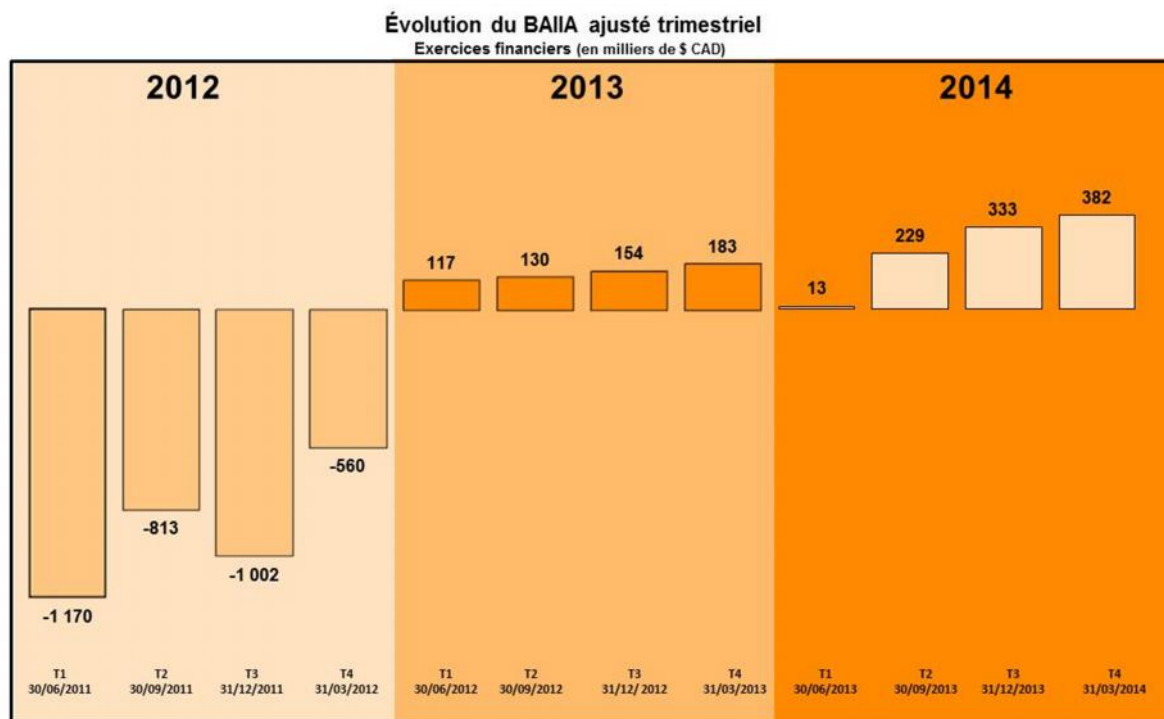
Au 31 mars 2014, la Société a accumulé des reports en avant de pertes nettes d'exploitation aux fins des impôts de 27 319 k \$ au fédéral, de 27 174 k \$ au Québec et aux États-Unis de 5 804 k \$ en plus d'autres actifs d'impôts différés non comptabilisés mentionnés à la note 11 des états financiers consolidés.

10.6 Perte nette

En raison des éléments mentionnés précédemment, la perte nette de l'exercice 2014 a diminué de 38 % à 1 589 k \$ (0,0097 \$ par action) comparativement à une perte de 2 575 k \$ (0,0157 \$ par action) pour 2013. Pour le quatrième trimestre, la perte nette s'est élevée à seulement 43 k \$ (0,0003 \$ par action) en baisse de 465 k \$ ou 92 % en comparaison avec une perte de 508 k \$ (0,0031 \$ par action) pour le même trimestre de 2013.

11. BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté désigne la perte nette avant les éléments sans effet sur la trésorerie, le gain ou la perte de change, les charges financières, les intérêts créditeurs et les impôts sur le résultat. Cette mesure fournit de l'information utile et complémentaire, permettant notamment d'évaluer la rentabilité et les flux monétaires générés par les activités



d'exploitation.

D-BOX a réalisé un BAIIA ajusté positif en constante progression au cours de sept des huit derniers trimestres. Ceci est la résultante des stratégies développées au cours des dernières années pour le marché industriel et celui du divertissement qui ont généré une croissance importante des revenus et du bénéfice brut ainsi qu'un contrôle serré des charges d'exploitation.

Le BAIIA ajusté s'est élevé à 957 k \$ au 31 mars 2014 en hausse de 64 % comparativement à 584 k \$ pour l'année précédente. Pour le quatrième trimestre, le BAIIA ajusté s'est élevé à 382 k \$ en hausse de 109 % comparativement à un BAIIA ajusté de 183 k \$ pour la même période de l'an dernier.

12. Situation de trésorerie et sources de financement

Au 31 mars 2014, l'actif total s'établissait à 24 204 k \$ comparativement à 24 537 k \$ au 31 mars 2013. La baisse de l'actif total s'explique principalement par la baisse des immobilisations corporelles provenant de l'amortissement plus élevé que les acquisitions d'immobilisations.

Le fonds de roulement s'établissait à 11 502 k \$ au 31 mars 2014 contre 11 568 k \$ au 31 mars 2013. Les débiteurs, essentiellement composés de comptes clients, de crédits d'impôts à l'investissement et des taxes à la consommation à recevoir, ont diminué à 3 347 k \$ au 31 mars 2014 comparativement à 3 411 k \$ au 31 mars 2013. Les stocks ont diminué à 4 389 k \$ au 31 mars 2014 comparativement à 4 578 k \$ au 31 mars 2013.

Le passif à court terme a augmenté de 733 k \$ à 3 264 k \$ au 31 mars 2014 comparativement à 2 531 k \$ au 31 mars 2013. Le passif à court terme est composé principalement des créditeurs et charges à payer qui ont augmenté de 637 k \$ à 3 071 k \$. Cette augmentation provient principalement des comptes fournisseurs plus élevés à la fin de l'exercice financier clos le 31 mars 2014 qu'à la même date l'année précédente.

12.1 Activités d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont élevés à 2 165 k \$ comparativement à une utilisation de flux de trésorerie de 2 807 k \$ pour l'exercice précédent. Cette amélioration de 4 972 k \$ des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provient essentiellement (i) de la diminution de 2 430 k \$ des fonds utilisés pour les biens destinés à la location (522 k \$ cette année contre 2 952 k \$ l'an dernier), reflétant la stratégie de réduire considérablement le financement des salles de cinéma en Amérique du Nord, (ii) des fonds générés par la baisse des débiteurs au montant de 2 187 k \$.

12.2 Activités d'investissement

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, les flux utilisés par les activités d'investissement se sont élevés à 1 088 k \$ comparativement à 819 k \$ pour l'exercice 2013. Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement comprennent l'acquisition d'actifs incorporels qui ont augmenté de 387 k \$ à 710 k \$ en 2014 comparativement à 323 k \$ en 2013. L'augmentation provient principalement du coût de développement à l'interne de produits qui seront commercialisés au montant de 414 k \$.

12.3 Activités de financement

Il n'y a pas eu d'activité de financement au cours des exercices clos le 31 mars 2014 et 2013.

12.4 Capitaux propres

Les capitaux propres se chiffraient à 20 940 k \$ au 31 mars 2014 comparativement à des capitaux propres de 22 006 k \$ au 31 mars 2013. Cette baisse de 1 066 k \$ provient essentiellement de la perte nette de l'exercice 2014 au montant de 1 589 k \$ moins la charge au titre du paiement fondé sur des actions au montant de 617 k \$ comptabilisée à la réserve rattachée aux paiements fondés sur les actions.

13. Information trimestrielle

Les résultats d'exploitation pour chacun des huit derniers trimestres sont présentés dans le tableau suivant.

	2014				2013			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus provenant du marché industriel	1 779	1 857	1 964	1 403	1 735	1 322	1 919	1 165
Revenus provenant du marché du divertissement								
Exploitants de salles de cinéma :								
- Vente de systèmes	2 120	1 499	1 889	625	1 097	1 115	682	1 312
- Droits d'utilisation, location et maintenance	815	1 081	498	1 260	542	484	856	663
	2 935	2 580	2 387	1 885	1 639	1 599	1 538	1 975
Vente de systèmes pour le divertissement à domicile	266	182	144	211	211	471	251	428
Total revenus du marché du divertissement	3 201	2 762	2 531	2 096	1 850	2 070	1 789	2 403
REVENUS TOTAUX	4 980	4 619	4 495	3 499	3 585	3 392	3 708	3 568
BAILIA ajusté*	382	333	229	13	183	154	130	117
Perte nette	(43)	(352)	(675)	(519)	(508)	(273)	(1 204)	(590)
Perte nette de base et diluée par action	(0,001)	(0,002)	(0,004)	(0,003)	(0,003)	(0,002)	(0,007)	(0,004)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	163 781 129	163 781 129	163 781 129	163 781 129	163 781 129	163 781 129	163 781 129	163 781 129

* Se référer à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

La variation des revenus au cours des huit derniers trimestres provient entre autres de la croissance plus ou moins accentuée d'un trimestre à l'autre pour le marché industriel et celui du divertissement. Plus particulièrement pour ce dernier marché, les revenus fluctuent en fonction des ventes de systèmes, du nombre moyen de systèmes installés, du nombre de systèmes en location, de la saisonnalité et de la performance des films présentés, ainsi que de la performance des exploitants de salles de cinéma.

14. Engagements contractuels

Les paiements minimums futurs exigibles pour les prochains exercices en vertu de contrats à long terme, principalement pour la location des locaux de la Société, se répartissent comme suit pour les prochains exercices :

Exercice	En milliers \$
2015	232
2016	107
2017	3
	342

La Société a nanti au bailleur, jusqu'à concurrence de 120 k \$, l'universalité des biens meubles et effets mobiliers, tant présents que futurs.

15. Capital social en circulation (10 juin 2014)

	Actions ordinaires de Catégorie A
Actions ordinaires de catégorie A en circulation	163 781 129
Instruments convertibles	
Options d'achat d'actions en circulation	14 603 345
	178 384 474

16. Jugements et estimations importants et nouvelles prises de position en matière de comptabilité

Jugements et estimations importants

L'établissement des états financiers consolidés conduit la direction de la Société à faire des jugements et des estimations et formuler des hypothèses susceptibles d'avoir un impact tant sur les montants des actifs et des passifs à la date du bilan, que sur ceux des produits et des charges.

Jugements

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, la direction a fait le jugement suivant qui a un effet important sur la valeur comptable des actifs et des passifs présentés dans les états financiers consolidés.

La Société est engagée, en tant que bailleur, dans des contrats de location de ses systèmes de mouvement. La Société a déterminé, sur la base de son évaluation des modalités et conditions des ententes, tel que la durée des contrats de location, que la Société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des systèmes. La Société a donc comptabilisé ces contrats comme des contrats de location simple.

Estimations

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies à partir des expériences passées et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu dans le cadre de la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs.

Les montants définitifs figurant dans les futurs états financiers consolidés de la Société peuvent être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue. Les principales estimations retenues concernent la valorisation des actifs corporels et incorporels, et la reconnaissance d'actifs d'impôts différés et de crédits d'impôts.

Pour de plus amples détails, voir la note 2.3 « Jugements et estimations importants » des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 mars 2014.

Nouvelles prises de position en matière de comptabilité

Application des nouvelles normes et normes révisées

Au cours de l'exercice, la Société a appliqué un certain nombre d'IFRS nouvelles et révisées devant être obligatoirement appliquées pour un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2013.

- IFRS 10, États financiers consolidés

La Société a appliqué l'IFRS 10, États financiers consolidés, qui remplace la SIC-12, Consolidation – Entités ad hoc, et certaines parties de l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Cette nouvelle norme établit que le contrôle est à la base de la consolidation. En outre, l'IFRS 10 inclut une nouvelle définition du contrôle. L'application de l'IFRS 10 n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

- IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

La Société a appliqué l'IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités. Cette nouvelle norme regroupe toutes les informations à fournir relatives aux filiales, partenariats, entreprises associées et autres entités structurées non consolidées. L'application de l'IFRS 12 n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

- IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

La Société a appliqué l'IFRS 13, Évaluation de la juste valeur, qui établit une source unique d'indications pour les évaluations de la juste valeur et les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur. L'IFRS 13 s'applique tant aux instruments financiers qu'aux instruments non financiers à l'égard desquels d'autres IFRS imposent ou permettent les évaluations de la juste valeur ou la communication d'informations à leur sujet. Cette nouvelle norme définit la juste valeur, intègre un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et prescrit les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur. L'application de l'IFRS 13 n'a pas eu d'incidence sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

- IAS 1, Présentation des états financiers

En juin 2011, l'IAS 1, Présentations des états financiers a été amendé. Cet amendement de l'IAS 1 a comme objectif d'améliorer la présentation des éléments composant les autres éléments du résultat global.

La Société a appliqué les modifications touchant l'IAS 1, Présentation des états financiers et intitulées Présentation des autres éléments du résultat global. Ces modifications introduisent une nouvelle terminologie pour l'état du résultat et l'état du résultat global. Ainsi, l'état consolidé des résultats et du résultat global a été renommé « état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global ». Cette modification a occasionné seulement des changements de présentation et n'ont eu aucune incidence sur la situation financière et la performance de la Société.

Normes publiées non encore entrées en vigueur

La Société n'a pas appliqué les normes suivantes ou les modifications à certaines normes, qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur :

- IFRS 9, Instruments financiers
La publication de l'IFRS 9, Instruments financiers, constitue la première étape d'un projet en trois étapes visant le remplacement de l'IAS 39, Instruments Financiers : Comptabilisation et évaluation. Cette première étape couvre le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. L'IFRS 9 prévoit que les actifs financiers soient classés soit comme étant ultérieurement évalués au coût amorti ou à la juste valeur, en fonction à la fois du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent essentiellement les mêmes que sous l'IAS 39.

Les deux autres étapes de ce projet couvrent la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture. En novembre 2013 des modifications à l'IFRS 9 ont été publiées pour y inclure un nouveau modèle de comptabilité de couverture générale, qui permettra aux entités de mieux refléter la gestion des risques dans les états financiers. La date d'adoption obligatoire de l'IFRS 9 a été reportée à une date indéterminée. L'adoption anticipée demeure permise. La Société complètera l'évaluation de l'incidence de l'IFRS 9 sur les états financiers consolidés lorsque les différentes étapes de ce projet seront achevées.

- Modifications d'IAS 32, Instruments financiers: Présentation
En décembre 2011, des modifications touchant l'IAS 32, Instruments financiers : présentation ont été publiées afin de clarifier certaines dispositions concernant l'application des dispositions en matière de compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. Les modifications de l'IAS 32 s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. L'adoption anticipée de ces modifications est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles exigences sur les états financiers consolidés.
- Modifications d'IAS 36, Dépréciation d'actifs
L'IAS 36 Dépréciation d'actifs a été révisée afin d'intégrer des modifications publiées en mai 2013. Ces modifications permettent de mieux refléter une décision prise précédemment, soit celle d'exiger la communication de la valeur recouvrable des actifs dépréciés et d'autres informations concernant l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs dépréciés dans les cas où cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie, y compris le taux d'actualisation, lorsqu'une technique d'actualisation est utilisée pour déterminer la valeur recouvrable. Ces modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. L'adoption anticipée de ces modifications est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles exigences sur les états financiers consolidés.

- Améliorations annuelles – Cycles 2010-2012 et 2011-2013
En décembre 2013, les Améliorations annuelles des IFRS : cycles 2010-2012 et 2011-2013 ont été publiées, qui comprennent un certain nombre de modifications à diverses normes IFRS, dont notamment à l'IFRS 3, Regroupements d'entreprises, à l'IFRS 13, Évaluation de la juste valeur, à l'IAS 16, Immobilisations corporelles, à l'IAS 24 Parties liées et à l'IAS 38, Immobilisations incorporelles. Ces modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles exigences sur les états financiers consolidés.

17. Instruments financiers

Risque d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur le marché.

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison des fluctuations des taux d'intérêt sur les équivalents de trésorerie qui rapportent des intérêts aux taux du marché. La Société n'a pas recours à des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. Sur une base annuelle, une variation de 1 % des taux d'intérêts aurait un impact net sur la perte nette et le résultat global d'environ 67 k \$ [57 k \$ au 31 mars 2013].

La Société gère son risque de taux d'intérêt en maximisant le revenu d'intérêts gagné sur les fonds excédentaires tout en maintenant les liquidités nécessaires à la poursuite de ses activités sur une base quotidienne. Les équivalents de trésorerie sont composés de titres de fonds de marché monétaire et d'autres instruments échéant à court terme.

Risque de crédit

La Société est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tierces parties. La Société évalue la solvabilité de ses clients afin de limiter le montant du crédit offert, le cas échéant, et établit une provision pour créances douteuses à recevoir suffisante pour couvrir les pertes probables et raisonnablement estimées. En outre, la Société assure généralement ses soldes de débiteurs auprès de la Banque de développement des exportations du Canada. Au 31 mars 2014, deux clients représentaient 20 % et 10 % du total des comptes clients et 66 % des comptes clients étaient assurés à 90 % du solde à recevoir [au 31 mars 2013, deux clients représentaient 31 % et 10 % du total des comptes clients et 100 % des comptes clients étaient assurés à 90 % du compte à recevoir]. Par le passé, la Société n'a jamais eu à radier un montant appréciable de comptes clients. En date du 31 mars 2014, le total des comptes clients dus depuis plus de 90 jours était de 8 % [6 % en 2013]. La provision pour créances douteuses s'élevait à 36 k \$ au 31 mars 2014 [10 k \$ au 31 mars 2013]. Les débiteurs incluent les crédits d'impôt à l'investissement, l'aide gouvernementale à recevoir et les taxes à la consommation à recevoir, sont recevables du gouvernement et ne sont pas exposés à un risque de crédit important. La trésorerie et les équivalents de trésorerie font l'objet de contrats avec un nombre restreint de banques à charte canadiennes.

L'exposition maximale aux risques de crédit pour les instruments financiers correspondait à leur valeur comptable aux 31 mars 2014 et 2013.

Risque de change

La Société court un risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients, des charges payées d'avance et des créditeurs libellés en dollars américains. Au 31 mars 2014, les actifs financiers, consistant principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et des charges payées d'avance libellés en dollars américains, totalisaient respectivement 1 510 k \$, 2 067 k \$ et 142 k \$ [respectivement 1 008 k \$, 2 253 k \$ et 207 k \$ au 31 mars 2013] et les passifs financiers libellés en dollars américains totalisaient 824 k \$ [684 k \$ au 31 mars 2013]. Au 31 mars 2014, une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change de la devise américaine par rapport au dollar canadien aurait un impact de 320 k \$ [283 k \$ au 31 mars 2013] sur la perte nette et le résultat global.

De plus, la Société a recours à des instruments financiers dérivés afin d'atténuer le risque de change. La Société a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Elle est toutefois d'avis que ces instruments dérivés couvrent en partie le risque de change connexe à l'égard de ces opérations. Au 31 mars 2014, la Société détenait des contrats de change d'une valeur de 4 200 k \$ en dollars américains lui permettant de vendre des devises américaines à des taux en dollars canadiens variant de 1,1290 à 1,0336, s'échelonnant du 11 juillet 2014 au 31 mars 2015.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci sont exigibles. La Société gère ses liquidités de manière à régler ses passifs lorsqu'ils seront exigibles en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés. Au cours des derniers exercices, la Société a financé ses besoins en liquidités principalement par la vente de titres de créance et de participation et par l'émission d'actions. La Société dispose des liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations de fonds de roulement et poursuivre ses activités pour les douze prochains mois. Puisque les activités actuelles sont déficitaires, la Société pourrait nécessiter l'apport de capitaux supplémentaires pour poursuivre le développement et la commercialisation de sa technologie.

Au 31 mars 2014, les passifs financiers de la Société comportaient une échéance contractuelle de moins d'un an et correspondaient aux créditeurs et charges à payer et aux instruments financiers dérivés, pour un solde de 3 113 k \$ [2 434 k \$ au 31 mars 2013].

Notre capacité à recueillir des capitaux est influencée par certains risques et incertitudes (se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes »).

18. Risques et incertitudes

Nous sommes engagés dans une industrie comportant divers risques et incertitudes. Les risques et les incertitudes sont décrits dans la Notice annuelle datée du 10 juin 2014 disponible sur SEDAR au www.sedar.com.

19. Contrôles de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Conformément au Règlement 52-109 sur l'Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et le chef des finances qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La direction a conçu les contrôles et procédures de communication de l'information afin de fournir l'assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à la connaissance du président et chef de la direction et du chef des finances, en particulier dans la période au cours de laquelle les documents annuels sont préparés. Le président et chef de la direction et le chef des finances ont procédé à une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et ont conclu, d'après leur évaluation, que ces contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 mars 2014.

La direction a également conçu un contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers consolidés à des fins externes selon les IFRS. Le président et chef de la direction et le chef des finances ont procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière et ont conclu, d'après leur évaluation, que ce contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 mars 2014.

Finalement, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui soit survenu au cours de la période comptable débutant le 1^{er} janvier 2014 et se terminant le 31 mars 2014 qui ait eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

20. Information additionnelle et continue

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 10 juin 2014. Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur SEDAR au www.sedar.com.

D-BOX^{MD}, D-BOX Motion Code^{MD}, Motion Architects^{MC} et Architectes du Mouvement^{MC} sont des marques de commerce de Technologies D-BOX inc. Les autres noms sont uniquement publiés à titre indicatif et peuvent représenter des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs.